

Conseil municipal du 25 septembre 2024 - Ardres
--- COMPTE RENDU ---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du dix neuf septembre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents : Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Frédéric FEYS, Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, René DEMASSIEUX, Chantal BRISSAUD, Marie-Claude NEUVILLE Bernard HENON, Carine RENARD, Véronique LANNOY, Brigitte LEGRAND, Isabelle REGNAUT, Nathalie BUCHE et Ludovic BAROUX.

Excusés avec pouvoir : Edwige THIRARD, Christophe DUCROCQ, Olivier ROBE, Maxime LEFIEF, Argentine PRUVOST, Alexis BATAILLE et Charles FROYE qui avaient respectivement donné pouvoir à Joël VANDERPOTTE, Sylvie BONNIERE, Gilles COTTREZ, René DEMASSIEUX, Sophie VANHAECKE, Marie-Hélène LABRE et Nathalie BUCHE.

Secrétaire de séance : Sylvie BONNIERE

La séance est ouverte à 19h.

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Le procès-verbal du conseil municipal du douze juin deux mille vingt-quatre est unanimement approuvé.

Monsieur le Maire a tenu à rendre hommage à Monsieur DEJONGHE, 3^{ème} adjoint, décédé au mois de juillet. Il avait convié son épouse, ses enfants ainsi que ses petits-enfants pour assister à cet hommage.

Monsieur Le Président propose d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :

FINANCES :

CONVENTION ACTIVITES PERISCOLAIRES – VILLE D'AUTINGUES

FINANCES

D24-48 BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE - FRAIS D'ETUDES – A LA DEMANDE DU SGC

Adopté à l'unanimité

D24-49 ADHESION AU GUSO

Adopté à l'unanimité

D24-50 CONVENTION ACTIVITES PERISCOLAIRES – VILLE D'AUTINGUES

Adopté à l'unanimité

VIE ECONOMIQUE

D24-51 ORGANISATION D'UNE TOMBOLA DURANT LES FETES DE FIN D'ANNEE – AIDE AU PROFIT DE LA CONSOMMATION LOCALE

Adopté à l'unanimité

D24-52 ORGANISATION DU MARCHE DE NOEL 2024

Adopté à l'unanimité

URBANISME

D24-53 VENTE DU LOGEMENT 369 AVENUE CHARLES DE GAULLE

Adopté à l'unanimité

D24-54 DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN ANCIEN LOGEMENT SCOLAIRE SIS 353 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE A ARDRES

Adopté à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

D24-55 RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

D24-56 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D24-57 MANDAT SPECIAL CONGRES DES MAIRES

Adopté à l'unanimité

D24-58 RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA CCPO

Adopté à l'unanimité

D24-59 CONVENTION DE MISE EN PLACE DE LA « E-ADMINISTRATION » AVEC LE CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS

Adopté à l'unanimité

D24-60 DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Adopté à l'unanimité

D24-61 ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT
1 candidat est déclaré : Monsieur Bernard HENON,
Il est procédé au vote à bulletin secret.

Monsieur HENON est élu

D24-62 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 19h55

Le Secrétaire de Séance
Sylvie BONNIERE



Ludovic Loquet,

Maire d'Ardres